

# CONCENTRATIONS TOURISME



Monsieur QUIOT, Secrétaire du BALDAGO'S MOTO-CLUB, nous a fait savoir que la concentration prévue à la date du 27 Avril prochain à TARARE a été annulée en raison du référendum. Elle sera reportée à une date ultérieure.

## WEEK-END PASCAL EN NORMANDIE

En prélude à son traditionnel et imposant moto-cross inter du lundi de Pâques, le clocher de THOMER LA SOGNE (15 Kms au Sud d'EVREUX) sera le point de ralliement des participants à la 1ère concentration nationale organisée par le grand Club Normand.

Monsieur Robert LEJARD, Président dudit Club et Sylvain DURANDEAU recevront à cette occasion tous ceux et toutes celles qui, sur 2 ou 3 roues, voudront se joindre à l'une des plus sympathiques sections touristiques que nous connaissons.

Le contrôle d'arrivée aura lieu toute la journée de Pâques de 9 à 12 heures et de 14 à 16 Heures. Le kilométrage séparant le siège de tout Club participant au lieu de la concentration (Michelin) sera multiplié par 4 pour les conducteurs, 2 pour les passagers et 6 pour les sides.

L'engagement d'un coût de 12 Frs (payables à l'arrivée), donnera droit au casse-croûte du midi, au bal, au camping, au parc et à l'entrée du Moto-Cross du lundi. Les Amis du M.C. de THOMER LA SOGNE ont généreusement doté de coupes et de prix cette 1ère concentration motocycliste.

Tous renseignements chez Mr. R. LEJARD à 27- THOMER LA SOGNE  
(Tél : 34. 41. 00).

Monsieur Pierre GILARD, Président de l'Amicale Motocycliste de la Vienne, est parvenu à définir le lieu de rassemblement de son "RALLYE DES VIEILLES PETOIRES".

C'est effectivement le 7 Septembre prochain à CHATELLERAULT, dans le cadre de la foire-exposition -et bien à l'abri dans un local de 1600 m<sup>2</sup>- que se réuniront les demoiselles d'antan.

Une bien sympathique journée en perspective pour après les vacances.

Monsieur Daniel ARNAUD, PN N° 45 à 45- SOLTERRES, Secrétaire de l'AMICAL MOTOR CLUB DU GIENNOIS, nous a communiqué le programme de la concentration nationale organisée par son Club.

- Rassemblement et pointage à GIEN, le 27 Avril jusqu'à 10H.
- Défilé en ville et départ en groupe pour rejoindre à 89- ROGNY.
- Visite du site des "SEPT ECLUSES" (canal de Briare)
- Distribution des Coupes et Récompenses.
- Apéritif et lunch en plein air. En cas de mauvais temps une salle sera mise à notre disposition par la Municipalité de ROGNY.

Monsieur ARNAUD répondra personnellement à toute demande de renseignements, et nous a prié de préciser que cette concentration n'était que le prélude à une rencontre motocycliste plus importante encore, prévue en 1970 sous le titre de "RALLYE DES SEPT ECLUSES .."

Le Bulletin fédéral est au moins lu dans le POITOU.

L'Ami François VIGNES -alias le "Père VIGNES" comme disent les trialistes- a répondu de la façon la plus spontanée qui soit au Président de la Commission de Tourisme, récent promoteur d'un projet de concentration extra-fédérale, dépourvue de toute tracasserie administrative ou d'obligations financières.

C'est ainsi que "L'Hôte de la BUTHIERE", organisateur du Trial d'USSON DU POITOU voire d'autres réunions motocyclistes, a su convaincre le premier citoyen de l'ISLE JOURDAIN de la possibilité de recevoir dans leur POITOU natal les futurs participants à la rencontre démocratique des motards de FRANCE et d'ailleurs.

Nous sommes bien d'accord avec François VIGNES et Monsieur le Maire de l'ISLE JOURDAIN pour affirmer la vertu hospitalière de leur région située géographiquement à 350 kms de PARIS, 400 de TOULOUSE, 375 de LYON, 600 de MARSEILLE, 190 de BORDEAUX etc.... laquelle pourrait recevoir à des prix plus que modiques et ce avant le 15 Juin de chaque année, quelques 500 des Nôtres.

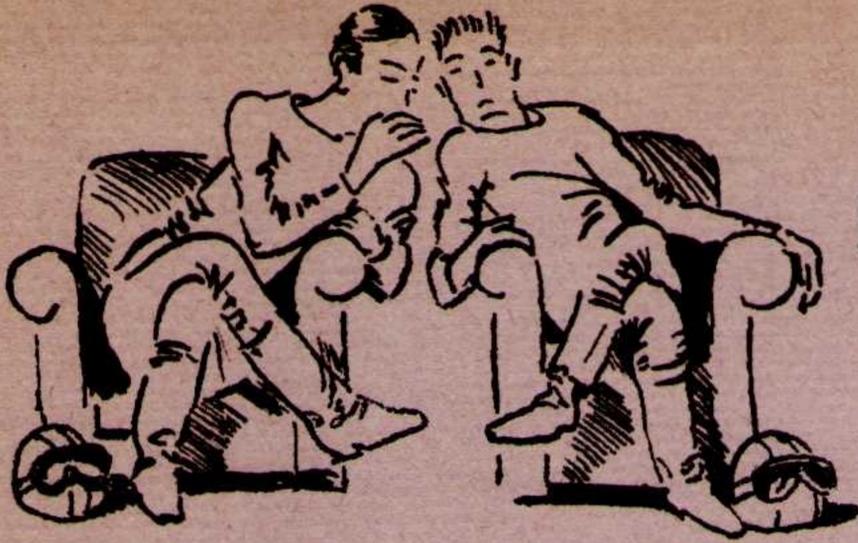
Nul doute que cette proposition généreuse sera étudiée avec tout l'intérêt qu'elle mérite lors de la prochaine réunion de Tourisme !

La moto sera reine à PAU le 7 Avril prochain.

Renouant en 1967 avec l'agréable tradition des concentrations nationales, le MOTO CLUB BEARNAIS eut alors l'immense satisfaction de réunir quelques huit cents motards. L'organisation avait satisfait tous les participants, attendus l'on s'en souvient aux portes de la ville par les estafettes "bleu et jaune" du Grand Club PALOIS.

Un accueil plus généreux encore sera réservé cette année à tous nos "deux roues" désireux de vivre quelques heures dans la plus pure fraternité motocycliste, et de connaître les grands moments du circuit de vitesse.

Tous renseignements pourront être sollicités au MOTO CLUB DU BEARN - Square Georges V à 64- PAU.



# ECHOS

LIGUES, CLUBS, etc

---

*Les Assemblées générales se succédant ci et là, nous avons reçu les nouvelles compositions de différents Comités de Direction de nos Clubs.*

*Nous remercions bien sportivement nos Amis Secrétaires ou Délégués à la presse s'acquittant ainsi de leur mission. Nous comptons sur leur amicale collaboration pour faire de ce Bulletin le trait-d'union entre tous les Membres de nos Associations.*

-- oOo --

Le Moto-Club d'ARLES a pour Président Mr Jean ROUVIERE, aux côtés duquel on retrouve

MMrs François MARQUEZ et Michel BAYLE comme Vice-Présidents,  
Michel FORE, Secrétaire,  
Max BROGGI, Trésorier.

Le siège social est situé à l'adresse de Mr MARQUEZ - 100, avenue de Stalingrad à 13- ARLES

La L.M.R. DE PROVENCE nous a communiqué la composition du Bureau 1969 du Moto-Club DRACENOIS,

Le Président est Monsieur François GIORGANENGO,  
"Le Petit Plan" à 83 - DRAGUIGNAN (Tel : 68.18.56)  
assisté de Monsieur Victor MILLO,  
Villa "Lou Cautonn", avenue du Pont d'Aups à 83- DRAGUIGNAN, comme  
Vice-Président,  
Tandis que Gérard MILLO,  
614, ave de Montferrat à 83 - DRAGUIGNAN, cumule les fonctions de Secrétaire et de Trésorier. (Tel : Chez le Président).

Nous rendant à titre privé tout récemment à CARPENTRAS, nous avons eu le plaisir d'y rencontrer Monsieur le Vice Président du Moto-Club de VITROLLES et Madame PICARD.

Nous avons pris connaissance avec intérêt des projets motocyclistes de cette jeune Association qui a bien voulu inscrire notamment une course du Championnat Junior à la date du 8 Juin.

Sûrement prendrons nous tôt ou tard le chemin de VITROLLES qui compte notamment parmi ses licenciés le sympathique Jean-Claude ROLLAND, précédemment acquis au M.C.N.F.

C'est bien volontiers que nous accédons à l'aimable requête de Mme Jeanine POUSSEL de voir figurer dans le Bulletin la liste des Membres du Bureau du Moto-Club PHOCEEN.

<u>Présidents d'Honneur</u>	: MMrs R. LEBERT - M. OLIVE - J. PIERY - H. DELBONO et Cdt CORVI.
<u>Membres d'Honneur</u>	: MMrs H. PERGAMENTER - A. SEYSSAUD - F. DECANALI - A. BARGIGLI - R. TESSIER - et L. BUROTTO.
<u>Président Actif</u>	: Mr Jean TAVAN
<u>Vice-Présidents</u>	: MMrs L. PHILIBERT - M. AYMARD et A. FREZE
<u>Secrétaire Général</u>	: Mme J. POUSSEL
<u>Trésorier</u>	: Mr N. POUSSEL
<u>Directeur-Sportif</u>	: Mr J. PANARD
<u>Directeur-Sportif Adj</u>	: Mr P. LEGRAND
<u>Déléguée à la Presse</u>	: Mme J. POUSSEL
<u>Délégué au Tourisme</u>	: Mr P. OLIVA
<u>Propagande</u>	: Mr L. TAVAN et Mme M. MEDICIS
<u>Délégué à la Ligue</u>	: Mr A. FREZE
<u>Conseillers</u>	: MMrs M. CANEPA - L. MORELLI - J.-M. TAVAN - Ch. VALLIER - L. HERMET - M. OLIVA Fils - R. GONELLA - E. AGNES et J.-P. MARESCA.
<u>Chronométrateur</u>	: Mr L. PHILIBERT.

Il est rappelé que les réunions ont lieu tous les premiers mercredis de chaque mois à 21 Heures, au Siège - Bar YOUN MANFRE - 107, Bld Baille - à 13- MARSEILLE. Une permanence est tenue les autres mercredis au même lieu et à la même heure.

Nous nous permettrons de préciser que toute correspondance doit être obligatoirement adressée chez le Président, Mr J. TAVAN - 4, Bld Thurner à 13- MARSEILLE 6ème.

Le n° 2 de "LA VIE DU CLUB", organe de liaison de l'U.M. DES ARDENNES nous est bien parvenu en son temps. Nous ne résistons pas au plaisir de relater le sommaire de ce judicieux complément au Bulletin Express.

- Rallye-surprise de la mi-carême : promenade touristique de 60 kms, agrémentée de jeux, questions géographiques, techniques et historiques sur le département et le sport ardennais ;

- Une publicité "gracieuse" pour le Bulletin fédéral ;

- L'Assemblée générale de l'U.M.A. au cours de laquelle Monsieur LEBON, Député-Maire de CHARLEVILLE et différentes Personnalités furent reçus par le Président et Madame MOREAUX ;

- Les distinctions honorifiques : MMrs P. MILLET - Y. BALLE - G. COCHE et les vainqueurs des différents championnats de CHAMPAGNE.

- Le carnet de l'Union : Gérard GUILLAUME a pris le départ dans la vie avec Bernadette LOUIS, tandis qu' Yves JOURDAN choisira le 7 Avril prochain Marie-Monique GERARD comme passagère pour la grande aventure.....

- La fiche technique : Marc JOLLY propose à tous ceux qui veulent découvrir les sensations du GRASS-TRACK, de se monter un 50cc faisant superbement l'affaire, pour quelques 1.000 Frs (10, cours Briand à CHARLEVILLE-MEZIERES).



# MOTO - BALL

---

NOUVELLES REGLES ... PREMIERES IMPRESSIONS.

C'était à HOULGATE, le dimanche 13 Mars, l'ouverture de la saison. Mrs J. RENAUT, HAVEL et CAMELLE y étaient présents.

Ils nous donnent successivement les points de vue du spectateur, de l'arbitre et du technicien.

"Le jeu fut ininterrompu ce qui est fort plaisant, et ce malgré une bourrasque qui transforma le terrain déjà gras en un pré boueux.

HOULGATE "B" résista fort bien et ne céda à la pression de l'Equipe "A" que pendant la dernière période.

L'obligation de se séparer du ballon à la ligne médiane devrait conduire les joueurs à adopter des tactiques de jeu plus aéré, en procédant par de longues passes en oblique ou en avant pour des partenaires déjà lancés. Il faut toutefois reconnaître que le terrain, fort boueux, se prêtait fort mal à une telle méthode.

Le goal, libéré de son entrave, a des actions plus nettes et plus spectaculaires.

Je crois sincèrement qu'après une courte période d'adaptation, le jeu deviendra plus plaisant que par le passé pour les spectateurs.

Voici encore deux appréciations qualifiées :

- Jean LEMEUNIER, Capitaine de HOULGATE "A", approuve les nouvelles règles sauf l'interdiction de franchir la ligne médiane avec le ballon.
- Les Goals "A" et "B" se sont sentis plus légers et plus aériens, mais ont eu l'impression d'être un peu désarmés sur les "shoot" de près.

Attendons les prochains matches avant de juger définitivement."

J.R.

Le mauvais temps n'empêcha pas le match de se jouer.

Les formations en présence n'ayant pas encore assimilé la réglementation de la ligne médiane, il s'en suivit plusieurs coups francs. Pourtant les équipes restèrent à égalité jusqu'à la fin de la première période, et les deux suivantes ne parvinrent pas davantage à modifier le score.

La pluie vint alors gêner quelque peu la partie, causant en même temps quelque tort aux buts de HOULGATE "B", lesquels, vierges jusqu'alors, encaissèrent subitement trois buts.

La leçon fut amère et porta immédiatement ses fruits. HOULGATE "B" tenta alors des changements d'aile, mais les aînés ne se laissèrent pas impressionner pour autant.

De l'avis du Capitaine, les 1ère, 2ème et 3ème périodes firent manquer des descentes à ses joueurs.

Quant à la nouvelle surface des buts, une seule faute fut sifflée par Mrs GALLIOT et ROGER, arbitres. Il n'en reste pas moins que pour un premier match, le résultat s'avéra valable, vu l'importante surface de terrain à couvrir.

Je félicite les deux équipes et leurs référés de s'être appliqués à observer les nouvelles règles du jeu."

J.C.

"Malgré une relative et compréhensible contraction des joueurs inadaptés aux nouvelles règles, malgré l'insuffisante condition physique d'un début de saison, malgré un terrain d'abord gras ensuite délavé, il semble que la "révolution" apportée dans le règlement du jeu de Moto-Ball devrait porter ses fruits.

Peut-être faut-il encore attendre un peu avant de s'en montrer pleinement satisfaits. Il est certain par contre que lorsque les joueurs auront assimilé les nouvelles dispositions, nous suivrons alors des phases très plaisantes.

Etudions les chapitres modifiés :

Art. 1 - JOUEURS ET MOTOCYCLES. Quoique transformés en silhouettes de boue, les participants restèrent en nombre suffisant sur le terrain... alors qu'auparavant des temps morts auraient été accordés.

Art. 6 - DUREE DU JEU. Appréciée par les spectateurs, la durée supplémentaire du jeu a par contre surpris les joueurs à cours d'entraînement. La réduction des temps de repos entre les quatre périodes s'est révélée opportune.

Art. 8. - PROGRESSION DU BALLON. Il ne nous a pas été donné de voir les joueurs bénéficier des possibilités de se servir de l'avant bras pour rejeter le ballon.

Art. 9 - EVOLUTION DES JOUEURS. Des pénétrations dans la surface du hors jeu par des joueurs "défendant" ont été sanctionnées, ces mêmes joueurs n'ayant eu aucune raison d'entreprendre ces pénétrations.

SI L'INTERDICTION DE FRANCHIR LA LIGNE MEDIANE APPARAÎT MOMENTANEMENT DIFFICILE A OBSERVER, IL EST CERTAIN QUE LORSQUE CETTE DISPOSITION SERA DEFINITIVEMENT ASSIMILEE NOUS ASSISTERONS A DES RENVERSEMENTS DE PHASES TRES SPECTACULAIRES.

Art.13 - DROITS ET DEVOIRS DU GARDIEN DE BUT. La suppression de la moto du goal rend l'action de ce dernier plus spectaculaire. Les "shootteurs" gagneront à botter de loin.

Une chose semble toutefois à revoir : la surface du hors-jeu. Celle-ci pourrait, peut-être, être augmentée en écartant le tracé à 1m. des poteaux du but, ce qui porterait la base de cette surface à 9m.32 de large au lieu de 7m.32.

Voilà en somme ce que j'ai pu constater avec assez de satisfaction.

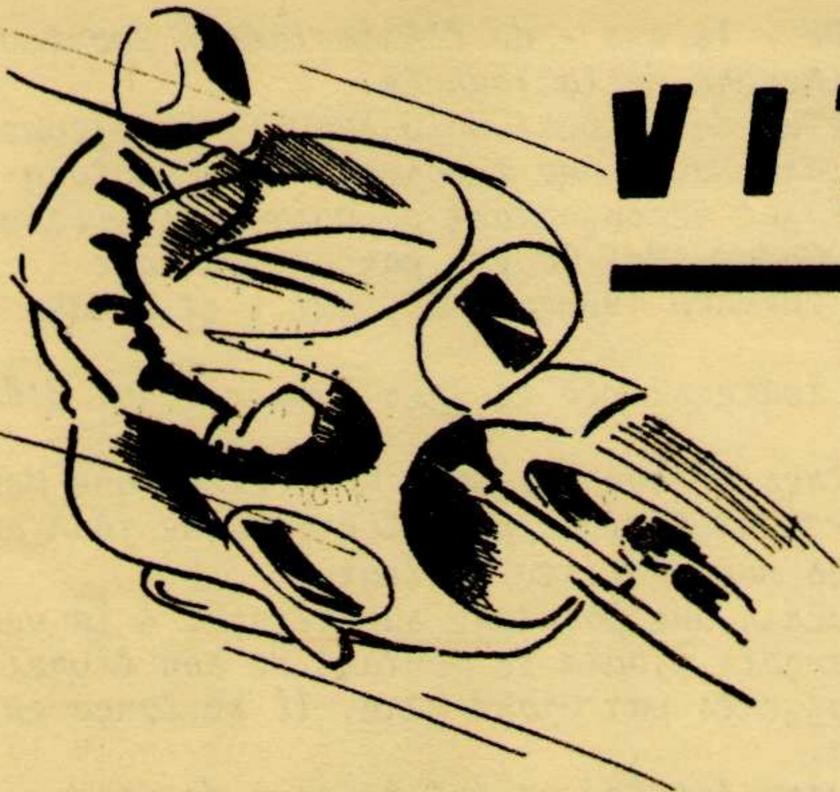
Quant aux spectateurs consultés individuellement, il ressort que les modifications ont été bien accueillies de leur part.

Je profite de ces quelques lignes pour donner une impression personnelle: la suppression du "béton" rendrait le jeu plus spectaculaire encore.

Je pense qu'il pourrait être évité en interdisant le stationnement de tout joueur défendant dans la surface de réparation.

Qu'il me soit permis enfin de remercier les arbitres pour avoir bien "potassé" toutes les lignes du règlement et pour l'avoir bien appliqué.

J.H.



# VITESSE

## COTE LAPIZE 1969

Des motos l'on en voyait partout, de toutes les couleurs, de toutes les cylindrées. Le rendez-vous LAPIZE avait conduit trois mille personnes à MONTLHERY. Nous y étions réellement entre nous.

Le parc regorgeait de concurrents, de silhouettes noires "piaffant" d'impatience. Le programme affichait plus de trois cents inscrits. Aucun d'eux n'avait reculé devant le coût appréciable de quelques sublimes secondes de plaisir.

Peu de grands noms peut-être. L'écart provisoire des 350 cc y avait sans doute contribué, provoquant une certaine et compréhensible bouderie de la part de huit ou neuf ténors. Mais que de visages jeunes, résolus; que de belles machines aussi ! Une journée réconfortante à tous les points de vue.

-- oOo --

Les classements furent riches de promesses malgré la pluie qui empêcha de battre les records. Le Président CORNET se sera réjoui à lire les écarts minimes séparant quelques uns des futurs concurrents du Critérium des Sports.

La Province se distingua : Pierre AUDRY (50cc inter), M.C. DE BOURGOGNE - Yvon COINDAUD (250cc inter) A.M. LIMOUSIN - Jean-François BALDE (250cc nat.) ASA VAROISE - G. BOURDON/S. PIRALLI (Side 500cc inter) M.C. HAUT SAONNOIS, gagnèrent dans leur catégorie respective.

Mais les poulains de Monsieur René RENAULD surent eux aussi faire triompher les couleurs du M.C.F. : Alain MENOTTI en 50cc nat. - Jean-Claude COSTEUX en 125cc inter - Jean-Paul LEMAITRE en 500cc nat. - enfin Jacques DANZER en 750 voire en 1000cc nationale.

Claude BESSET avait évidemment joué ROCA. Si le grand Jacques s'envola littéralement, puissant, sûr de lui, il ne put hélas (faute peut-être de suffisamment connaître sa superbe 500cc Rickman-Suzuki) décrocher le résultat espéré : le record absolu. Le M.C. CHATILLONNAIS devait se suffire du meilleur temps en cette dernière cylindrée inter, en même temps que de la prestation de KRAJKA sur une splendide GUZZI 750cc que Charles souhaiterait voir acceptée dans les plateaux nationaux de sidecars.

Le vainqueur en 125 nationaux fut Michel ROUGERIE. Le M.C. DE LA VILLETTE peut être fier de ce garçon -encore étudiant- ne semblant vivre qu'aux fins d'obtenir une licence inter-Sénior. Souhaitons-lui de réaliser son rêve, et pour cela de se classer le mois prochain dans trois épreuves probatoires : PAU - NOGARO - MONTLHERY.

.../...

C'est donc Jean-François BALDE - 18 ans - de l'Association Sportive de l'Automobile VAROISE qui enleva le record de la journée.

Nous associerons son nom à celui de Gilbert GUIGNABODET, le "jeune ancien" de la vitesse, lequel sut préparer avec une tendresse toute motocycliste la 250cc Suzuki victorieuse. Il fut réconfortant de voir l'aîné se pencher avec sollicitude sur le sport du Cadet, des Cadets pardon, puisque Gilbert avait encore amené de Toulon, CHAMARD (9ème en 250 Nat.) et Gérard VAMINI (4ème en 500 même licence) !

L'histoire de Jean-François, toute simple et très humaine vaut d'être contée.

Il possédait comme tant d'autres de son âge, une Mobylette, une Mobylette bleue. Ce n'était pas pas extrêmement rapide pour aller chaque jour au Lycée. Cela ne faisait pas surtout très motocycliste sérieux.

L'occasion se présenta d'acquérir une peinture supérieure. A la vente réussie de son premier engin, Jean-François ajouta le montant de son livret de caisse d'épargne, deux louis d'or offerts par Grand-Mère. Il se lança en 125cc. Ce n'était encore qu'un caprice.

Mais un jour ce fut la rencontre fatale, ce fut le coup de foudre. Il l'avait aperçue dans le magasin de GUIGNABODET, belle, racée et féminine tout à la fois. Très vite ils se désirèrent. Maman ayant "couvert" l'union, le permis ayant été obtenu, Jean-François ne tardait pas à chevaucher sa Norton sur le circuit du Luc.

C'est peut-être parce qu'il l'aimait tant qu'il mérita de se voir confier un peu plus tard une petite soeur japonaise. Ce fut la Suzuki, ce fut la Côte Lapize 1969.

Nous remercierons Jean-François BALDE et Gilbert GUIGNABODET d'avoir bien servi la moto.

-- oOo --

Entre autres et bien compréhensibles désillusions, nous en connûmes au moins deux à Lapize.

D'une part Jean-Pierre TEBEC ne put s'expliquer le bris radical du piston de sa 500 inter lors des essais du samedi ..... devant se satisfaire le lendemain d'un record dans une catégorie qui ne comportait que son seul nom.

D'autre part Pierre DONCKE, du M.C. D'AIX LES BAINS, aura dû, malgré tous ses savants calculs, se contenter de la seconde place en 500 national.

-- oOo --

Monsieur Maurice VIMONT, l'affable Madame LAUNAY et le Bureau de l'A.M.C.F. eurent le plaisir de compter à leurs côtés pendant toute la journée, le Président fédéral Monsieur LESUEUR, Monsieur BOUVRON, Président de la Ligue de l'Ile de France, Monsieur le Président du M.C.F. et Madame RENAULD, Monsieur RENAULD Fils.

Nous avons encore reconnu Messieurs CHAUVIGNON, LE ROY et DELAHERCHE de la Commission Technique, Bruno NARDINI Rédacteur en Chef de MOTO-REVUE et son équipe, Jean-Pierre DREXLER Directeur du Journal LES MOTARDS etc.....

LA REDACTION.-

Le chronométrage de la Côte LAPIZE fut assuré par Messieurs René et Roland BOURILLON.

- L A P I Z E - RESULTATS -

Catégorie INTERNATIONALE

Catégorie NATIONALE

<u>50cc</u>			<u>Temps</u>	<u>50cc</u>			<u>Temps</u>
1	Pierre AUDRY	Derbi	37"	1	39" 7/10	Alain MENOTYI	Kreidler
2	Charly DUBOIS	Kreidler	37" 9/10	2	40" 7/10	Jacques DENEUX	Kreidler
<u>125cc</u>				<u>125cc</u>			
1	J-C COSTEUX	Aermacchi	34" 8/10	1	32" 5/10	Michel ROUGERIE	Bultaco
2	Ch. MARANDET	Eram	38" 7/10	2	35" 4/10	Eric AUROUSSEAU	Yamaha
<u>250cc</u>				<u>250cc</u>			
1	Yvon COINDAUD	Kawasaki	32" 4/10	1	29" 2/10	J-F BALDE	Suzuki
2	Mau. MARTINE	Aermacchi	32" 4/10	2	29" 8/10	Cl. GUILLOTIN	Ossa
<u>500cc</u>				<u>500cc</u>			
1	Jacques ROCA	Rick. Suz.	30" 7/10	1	30" 2/10	J-P LEMAITRE	Honda
2	Pierre LACORRE	Honda	31" 5/10	2	30" 8/10	Pierre DONCQUE	Honda
				<u>750cc</u>			
				1	29" 9/10	Jacques DANZER	
				2	30" 1/10	Robert RIBES	Triumph
<u>1.000cc</u>				<u>1.000cc</u>			
1	Pierre TEBEC	Triumph	32" 1/10	1	29" 9/10	Jacques DANZER	
				2	32" 9/10	W. JACQUESSON	
<u>Sides 500cc</u>				<u>Sides 500cc</u>			
1	BOURDON/PIRALII	Honda	34" 4/10	1	37" 5/10	BOUQUIN/MARTIN	B.M.W.
2	DOUNIAUX/BRACQ	B.M.W.	38" 3/10	2	38" 1/10	POURCELET/COMIN	B.M.W.
			<u>Sides 750cc</u>				
			1	--" -/--	KRAJKA/KRAJKA	Guzzi	
			2	41" -/--	IMBERT/MARCHET	B.M.W.	

*Monsieur Maurice VIMONT, Vice-Président de la L.M.R. ILE DE FRANCE, était à MERU, dimanche 23 Mars dernier. Il nous a confié les quelques propos suivants, relatifs à la course de Côte dont vous trouverez un peu plus loin les meilleurs résultats.*

- " M E R U " -

La course s'est déroulée dès le matin, pour les essais, par un temps très sec et très froid. La piste étant sèche, des records furent établis au cours de la journée dans les catégories 250, 350 et 500cc, lors de très belles montées. La plus remarquable fut sans conteste celle de l'enfant du pays, Roger DROBECQ, avalant les virages dans le plus pur style "Moto-Cross", moto couchée à la limite de l'adhérence, pied à terre.. La foule ne retint jamais pour lui son haleine, couvrant le bruit de sa machine par des cris et des applaudissements enthousiastes.

Dans l'ensemble nous avons assisté à une bonne organisation sur le plan sportif, grâce à l'obligeance et à la pertinence des Dirigeants du MOTO-CLUB MERUVIEN, tout spécialement Monsieur Fernand FLORENCE -de-MERU (cela donne F.F.M.).

Bon chronométrage de Monsieur BOURILLON, ainsi que celui -électrique- de LONGINES qui donne les temps au 100ème de seconde, lorsque les passages de piétons qui n'ont rien à faire sur la piste ne dérèglent pas la cellule photo-électrique.

Il apparaît de plus en plus que dans les organisations ne disposant pas d'enceintes parfaitement limitées voire de service d'ordre important, le public, s'il vient de plus en plus nombreux se montre de moins en moins discipliné. Nous sommes restés plus de 20 minutes en attente à cause de spectateurs venus en bord de piste et n'acceptant pas de retourner derrière les cordes.

Il y aurait lieu aussi et c'est l'avis des coureurs, que les parcs à eux affectés ne soient pas envahis par les Amis des uns et des autres, leurs Présidents de Clubs et des motocyclettes ne participant pas à la compétition, plus encore des supporters.....

La journée s'acheva dans la grande salle (hélas trop étroite) par la lecture du Palmarès. Des prix en espèces furent accordés aux trois premiers de chaque catégorie. Une médaille fut remise à chaque participant. C'est encore avant le vin d'honneur que fut décerné le challenge "Jean LEGUILLOIS" (dont nous évoquons ici le souvenir très attachant laissé par une rencontre jadis à HEBECRENON)

Toutes nos félicitations et remerciements aux Amis de MERU et à tous ceux des autres Clubs qui voulurent bien seconder l'organisation, et à l'année prochaine bien sûr !

- M E R U - RESULTATS - (23 Mars)

(classement général)

		<u>50cc</u>		<u>Temps</u>
1	LAVOT	Derbi	M.C.F. ....	48" 98
2	Mme NOUGUE	Kreidler	M.C.F. ....	50" 70
3	CARAN	Kreidler	M.C.F. ....	51" 06
<u>125cc</u>				
1	AUROUSSEAU	Yamaha	MERUVIEN .....	40" 62
2	LACOLEY	-	M.C.F. ....	40" 84
3	COSTEUX	Aermacchi	M.C.F. ....	40" 87
<u>250cc</u>				
1	GUILLOTIN	OSSA	S.C.F. ....	35" 05
	(Record battu-ancien record APPIETTO en 35" 86)			
2	DUPONT	OSSA	M.C.F. ....	36" 05
3	LEGOFF	Suzuki	BLARGIES .....	36" 08
<u>350cc</u>				
1	FOUGERAY	Aermacchi	CAEN M.C. ....	35" 12
	(Record battu-ancien record TEBEC en 35"42)			
2	HALLER	Yamaha	MERUVIEN .....	36" 12
3	BOURGEOIS	Ducati	M.C.F. ....	37" 04
<u>350cc à 750cc</u>				
1	ROCA	Suzuki Rick.	M.C.C. ....	34" 51
	(Record battu-ancien record TEBEC en 35"42)			
2	LEON	Honda	MERUVIEN .....	34" 65
3	DONCQUE	Honda	AIX LES BAINS...	